

Objektyp: **Issue**

Zeitschrift: **Éducateur et bulletin corporatif : organe hebdomadaire de la Société Pédagogique de la Suisse Romande**

Band (Jahr): **4 (1868)**

Heft 10

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

DIEU — HUMANITÉ — PATRIE

LAUSANNE

45 MAI 1868

4^e année.

N^o 10.



L'ÉDUCATEUR

REVUE PÉDAGOGIQUE

PUBLIÉE PAR

LA SOCIÉTÉ DES INSTITUTEURS DE LA SUISSE ROMANDE

et paraissant le 1^{er} et le 15 de chaque mois.

PRIX D'ABONNEMENT : Pour toute la Suisse, 5 francs par an; pour l'étranger, le port en sus. — Prix du numéro, 50 cent. — PRIX DES ANNONCES : 20 cent. la ligne ou son espace. Les lettres et envois doivent être affranchis.

Il sera donné un compte-rendu de tout ouvrage dont la rédaction recevra un exemplaire.

Les réclamations concernant l'*administration* et l'*expédition* du journal doivent être adressées à M. *Estoppey*, gérant de l'*ÉDUCATEUR*, à *Lausanne*, et tout ce qui regarde la *rédaction*, y compris les journaux d'échange, à M. le professeur *Daquet*, à *Neuchâtel*.

SOMMAIRE. — Méthodes d'enseignement (à propos de l'ouvrage de M. Wacquez-Lalo). — Enseignement de la grammaire (lettre de M. le professeur Ayer à M. le pasteur Bailif; — plan d'un cours gradué de langue française pour les écoles primaires, par le premier). — Partie pratique: Problèmes d'arithmétique et de géométrie à résoudre. — Chronique scolaire.

Méthodes d'enseignement (analyse et synthèse, — intuition et définitions, — invention et imitation).

A PROPOS DES OUVRAGES DE M. WACQUEZ-LALO, PROFESSEUR A LILLE, EN FLANDRE

III

M. *Curieux* autrement dit *Pourquoi*, on l'a deviné sans doute, est le nom de l'instituteur mis en scène dans le livre de M. Wacquez-Lalo. Ce nom lui a été donné par ses élèves à cause de ses éternelles questions, qui en font comme un Socrate de l'enseignement élémentaire.

Le premier chapitre roule sur les noms de métiers d'hommes. L'instituteur commence par cette question : Quel est le métier de ton père ? — Tous les élèves dont les pères exercent une profession déclinent l'état qu'ils exercent (charpentier, menuisier, paveur, tailleur de pierres, pompier-foreur de puits, ferblantier zingueur et marchand quincallier, couvreur, plafonneur, maréchal-serrurier, poêlier, peintre-vitrier, tapissier-garnisseur, marchand de meubles.

« Avec tous ces états, dit l'instituteur, nous bâtissons une maison. Rappelez-moi donc ces états (récapitulation par les élèves). Vous m'expliquerez un jour ce que l'on fait dans chacun de ces métiers, quels sont les outils dont on se sert, les matières qu'on emploie. »

C'est là le résumé du premier chapitre.

Au second chapitre, M. Curieux passe des noms de métiers aux noms des parents, Pierre, Paul, qu'il rapproche des noms de métiers pour amener ses élèves à distinguer les noms communs des noms propres.

Le troisième chapitre est employé à apprendre aux enfants à comprendre la différence des noms de métiers et des noms propres des noms de famille.

— Quel est ton nom à toi ? t'appelles-tu seulement fils de Pierre Legrand, le maçon ? Ce serait un nom bien long.

— Je m'appelle Jules Legrand.

— Comment ! tu n'as encore que dix ans, tu entres à l'école et tu as reçu le nom de ton père qui est l'un des plus habiles ouvriers dans sa partie ?

— J'ai reçu ce nom en venant au monde, et mon petit frère aussi qui s'appelle Henri Legrand.

— Ton camarade Jules, fils de Joseph le charpentier, pourrait-il comme toi s'appeler Jules Legrand ?

— Non, puisque son père s'appelle Dubois.

— Et ton autre camarade Henri, fils de Joseph Deschamps, le deuxième charpentier, ne pourrait pas non plus s'appeler Henri Legrand comme ton frère ?

— Non, puisque ce n'est pas la même famille.

— Qu'entends-tu par famille ?

— Mon père, ma mère, mon frère, ma sœur, mon grand-père.

Le chapitre quatrième est consacré à la signification des noms de famille.

— Pourriez-vous me dire, reprend M. Curieux, pourquoi les familles s'appellent ainsi. Examinez bien tous ces noms : Dujardin, Dubois, Deschamps, Legrand, Lerouge, Legrain. Ces noms me rappellent que vous employez les mêmes mots pour désigner tout autre chose que des maçons, des charpentiers, des couvreurs. Par exemple : si je parlais du bois, que comprendrais-tu ?

— Le bois qui est ici près.

— Si je parlais des champs ?

— Les champs qui sont aux alentours.

— Et du jardin ?

— Le jardin de l'école ou de mon père.

— Qui de vous saurait me dire où il emploierait ces mots *grand*, *rouge*, *grain*, comme quand je dis le *grand champ* ?

— Le grand arbre, le fer rouge, le grain de blé, le grain de poussière.

— Vous voyez bien que ces mots ne désignent plus des hommes, mais des champs, des bois, des jardins, etc., et vous devriez bien m'expliquer comment vous êtes arrivés entre vous pour désigner des personnes. Cherchons ensemble. Supposez qu'il n'y a qu'un charpentier dans l'endroit, que vous ne connaissiez pas son nom ; pouvez-vous le désigner ?

— Sans doute ; en disant le charpentier, puisqu'il est seul de son état.

— Et s'ils sont deux, comment ferez-vous ?

— Il faudra un nom particulier comme Joseph ou Jean.

— Mais si tous les deux s'appellent Joseph.

— On dira Joseph-le-Vieux et Joseph-le-Jeune.

— Il y a ici quelqu'un qui s'appelle Lejeune. Ce nom aurait-il peut-être servi à distinguer quelqu'un d'une autre personne qui avait le même métier et le même nom particulier ?

— C'est bien possible.

— Et les noms Dubois, Deschamps ne seraient-ils pas peut-être aussi des mots qui ont servi jadis à distinguer des personnes qui avaient autrefois le même état et le même nom particulier aussi ?

— Ce serait bien possible aussi!

— Et quand on a pris ces mots Dubois et Deschamps pour distinguer deux personnes, pourquoi a-t-on choisi ces mots et non d'autres?

— Peut-être que jadis l'un demeurait près du bois et l'autre au milieu des champs.....

(La leçon continue dans ce sens.)

Au cinquième chapitre, M. Curieux parle des noms composés.

— Q'est-ce qu'un menuisier?

— Un ouvrier.

— Qu'est-ce qu'un charpentier?

— Un ouvrier.

— Tu m'as dit que ton père est charpentier-menuisier. Ton père est donc deux ouvriers?

— Non, il fait les deux métiers.

— Ces deux noms n'en font donc qu'un?

— Sans doute, ils ne désignent qu'un seul homme.

— Vous composez donc ainsi des noms avec plusieurs noms réunis:

— Certainement.

— Alors pompier-foreur de puits, ferblantier-zingueur (comme plus haut) seraient aussi des noms composés indiquant la réunion des métiers d'un seul homme?

— Sans doute.

— Parmi les noms composés que vous m'avez indiqués, j'ai remarqué celui-ci : *tailleur de pierres* ; pourquoi ne dit-on pas tout simplement tailleur.

— On croirait qu'il s'agit d'un tailleur *d'habits*.....

Le sixième chapitre renferme l'explication de l'*article* : *le* couvreur, *le* vitrier, et des autres petits mots qui indiquent qu'il est question d'un seul homme, comme *ce, un, mon, ton, son*. M. Curieux arrive ainsi aux pronoms, ou mots mis *pour les noms*, qui sont étudiés au septième chapitre. Le huitième chapitre fait connaître les mots indiquant les qualités, par les mots *bon, mauvais, grand*. Suit un chapitre où les qualités sont comparées. Nous extrairons en entier ce chapitre

par lequel nous terminerons ce que nous voulons dire aujourd'hui de la méthode de M. Wacquez-Lalo, moins pour ménager la patience de nos lecteurs, qui ne doit pas avoir été beaucoup plus éprouvée que la nôtre, que par système, pour piquer la curiosité des amis de la méthode inventive et dans la conviction que les notions grammaticales font plus d'effet administrées à petite dose, comme les remèdes homéopathiques.

Chapitre IX.

COMPARAISON DES QUALITÉS.

La toupie.

1. Je regardais trois écoliers qui jouaient à la toupie.

Le premier dit : J'ai une bonne toupie toute neuve. — Le second la regarde dans tous les sens, la pèse dans la main en serrant le clou contre la racine du pouce. (Vous savez bien comme on tient une toupie pour la lancer.) Essayons, dit-il gravement. Il roule la ficelle avec soin, lance la toupie et la considère les mains derrière le dos pendant qu'elle tourne. La toupie, quoique bien lancée, s'arrête assez vite. La mienne est meilleure, dit-il. Tu vas voir.

Comme il préparait la sienne : Attends, dit le troisième, jetons ensemble. Il prépare aussi sa toupie et tous deux jettent en même temps. La toupie du second s'arrêta que celle du troisième tournait et bourdonnait encore. (Je crois que vous appelez cela dormir.) La mienne est la meilleure, s'écria ce dernier.

J'ai oublié de vous dire que ce troisième était le plus grand des trois garçons, le premier le plus petit. Le deuxième était donc plus grand que le premier et plus petit que le troisième.

Comme je les voyais près de se disputer sur le mérite de leurs toupies, je m'approchai.

— Tu dis que ta toupie est bonne, dis-je au premier. Montre-la moi.

— Voyez, monsieur, elle est toute neuve, faite d'un beau morceau de buis.

— La mienne n'est pas aussi neuve, dit le deuxième, mais elle est à l'épreuve ; elle n'est pas d'un aussi beau bois, c'est un morceau de charme, mais le clou est mieux planté, plus droit, plus au milieu de la pointe.

— Cependant la mienne est encore la meilleure, dit le troisième ; si elle n'est pas de buis, elle est de pommier ; mais le mieux c'est que le clou n'est pas aussi court qu'à celle de buis, pas aussi long qu'à celle de

charme. Aussi c'est celle qui tient le mieux d'aplomb et qui tourne le plus longtemps.

— Tout cela est bien possible, mes enfants. Avec du buis, du charme, du pommier et d'autres bois encore, on fait de très-bonnes toupies. Le principal est qu'on ne fasse pas une petite toupie avec du bois trop léger, ni une grosse avec du bois trop lourd ; puis que la toupie, grosse ou petite, légère ou lourde, soit proportionnée à la main du joueur. Alors, n'oubliez pas non plus que l'ouvrier fait souvent la qualité de l'outil et le joueur le mérite de la toupie. Ainsi toi, avec ta toupie de pommier, tu es le plus grand, le plus âgé des trois, tu dois être le plus habile. Pour ta main et la force de ton bras, la toupie de buis serait trop petite. Quant à toi, avec ta toupie de buis, tu es le plus petit, le plus jeune ; il n'y a probablement pas aussi longtemps que tu joues à la toupie, tu ne peux pas être aussi fort que ton camarade à toupie de pommier. Pour toi, le deuxième, à la toupie de charme, je vois que tu es plus exercé que le plus jeune, n'en sois pas trop fier, car je vois aussi que tu es moins exercé que le plus âgé. Tâche de devenir aussi adroit que lui. Et quant à toi, le plus adroit des trois, ne sois pas trop fier non plus de tes avantages sur tes deux camarades ; car avec l'âge et la pratique ils deviendront aussi adroits ; et tu vas peut-être jouer dans un moment avec d'autres camarades bien plus adroits, bien plus forts que toi.

Rappelez-vous donc toujours que le bon joueur fait la bonne toupie, que le bon ouvrier fait le bon outil, que la pratique et l'observation bien conduites font le bon ouvrier comme le bon joueur de toupie.

2. Je vous ai parlé bien volontiers de cette partie de toupie, parce que j'ai beaucoup aimé ce jeu. J'y jouerais même encore et pourrais vous faire connaître différentes espèces de toupies, en vous montrant comment on s'en sert. Mais je dois ici vous demander quelques explications :

Que faisaient ces trois joueurs ?

— Ils comparaient leurs toupies.

3. Comment était la toupie de buis ?

— Elle était bonne.

4. La toupie de charme ?

— Elle était meilleure encore.

5. Et la toupie de pommier ?

— C'était la meilleure.

6. Alors les trois toupies étaient bonnes, et puisqu'ils les comparaient cela signifie qu'ils comparaient leur degré de bonté. Comment vous ai-je dit qu'était le joueur à la toupie de pommier ?

— Le plus grand des trois.

7. Le joueur à la toupie de buis ?

— Le plus petit.

8. Et celui à toupie de charme ?

— Plus grand que le premier, plus petit que le troisième.

9. J'ai donc comparé les trois joueurs, quant à leur taille, comme eux comparaient leurs toupies quant au mérite. Supposons que les trois toupies étaient mauvaises, pourriez-vous les comparer de même ?

— Oui ; car l'une peut être plus mauvaise que l'autre et la troisième la plus mauvaise.

10. Et si elles étaient également bonnes ou également mauvaises, comment diriez-vous ?

— Elles étaient aussi bonnes ou aussi mauvaises l'une que l'autre.

11. Tout ceci vous explique comment vous vous servez de mots qui indiquent les qualités et les degrés de qualités, bonnes ou mauvaises. Eh bien ! si, pour mieux entendre et parler plus vite, nous appelions qualificatifs ces mots qui indiquent les qualités, saurions-nous bien toujours de quoi nous parlons.

— Certainement.

12. Ainsi donc, pour faciliter et abrégé notre travail, nous ferons ici comme pour les noms et les pronoms. Nous adopterons un terme qui rappellera tous ces noms à l'aide desquels nous exprimerons tout ce qui est bon ou mauvais, bien ou mal, grand ou petit, etc., et nous disons que puisque ces mots indiquent des qualités, nous les appellerons des qualificatifs.

Adoptons de même un terme pour les mots à l'aide desquels nous marquons les degrés de qualités, et puisque ces mots servent à faire une comparaison, nous les appellerons des comparatifs.

Alors, rappelez-vous que dans toute comparaison il y a trois degrés de qualités, que vous exprimez ainsi :

bon,	meilleur,	le meilleur.
bien,	mieux,	le mieux.
mal,	pis,	le pis.
mauvais	{ pire,	le pire.
	{ plus mauvais,	le plus mauvais.
petit	{ moindre,	le moindre.
	{ plus petit,	le plus petit.
grand,	plus grand,	le plus grand.
aussi,	moins,	le moins.
petit,	moins petit,	le moins petit.
grand,	moins grand,	le moins grand.

Ainsi de suite, en vous servant des mots plus et le plus devant le qualificatif pour exprimer l'augmentation; moins et le moins pour exprimer la diminution. Quand vous voulez exprimer que les choses sont de qualités égales, j'ai vu que vous vous servez du mot aussi : aussi petit, aussi grand.



ENSEIGNEMENT DE LA GRAMMAIRE

La commission intercantonale nommée par les cantons de langue française pour mettre une certaine uniformité dans les livres, siégeait à Moudon le 15 juillet dernier. M. le professeur Ayer s'est rendu à la conférence et a fait l'exposé d'un système grammatical qu'il voudrait introduire dans les écoles primaires. La commission ayant invité M. Ayer à mettre ses idées par écrit, l'honorable professeur a répondu à ce désir par la lettre suivante, accompagnée d'un plan de son cours et d'un exposé détaillé de son système. Nous commençons aujourd'hui la publication de ces pièces, afin d'appeler l'attention des instituteurs sur cet objet important et de les mettre en état de se prononcer sur l'application de ce travail à l'instruction primaire. L'opinion des instituteurs aura aussi un certain poids dans la balance. C'est pour éclairer cette opinion que nous publions le canevas du cours projeté par M. Ayer, avec l'exposé de principes dont il l'a fait précéder.

Monsieur Baillif, pasteur à Moudon.

Monsieur le pasteur,

La commission m'a prié de mettre par écrit les bases essentielles du système grammatical que j'ai eu l'honneur de vous exposer dans cette séance. C'est pour répondre à ce désir que je prends la liberté de vous soumettre le petit mémoire ci-joint, que je crois devoir faire précéder de quelques mots d'introduction sur la méthode et le plan à suivre dans l'élaboration d'un cours de langue à l'usage des écoles primaires.

Méthode. — La méthode *maternelle* (dite aussi *génétique*) du P. Girard me paraît parfaitement appropriée à l'enseignement élémentaire de la langue. Le principe fondamental de cette méthode est résumé ainsi par MM. Michel et Rapet dans leur *cours élémentaire de langue française* : « La langue est la matière première de l'enseignement; l'éducation en est le but; la *grammaire* n'en est que l'instrument, et nous prenons pour point de départ l'état des connaissances que possèdent les enfants au moment où ils commencent les études de grammaire. »

La marche à suivre dans chaque leçon est tracée par la nature même.

Comme je le ferai voir dans l'exposé du système, nous formons nos idées et nos pensées en allant du particulier au général et nous les exprimons en ramenant le général au particulier. On partira donc de l'examen des faits de la langue pour arriver aux lois générales, dont l'application ramènera l'élève aux faits particuliers. Chaque leçon comprendra ainsi :

1° *L'exposition* des faits au moyen d'un certain nombre d'exemples choisis et préparés pour qu'on puisse en déduire les principes qui font l'objet de la leçon ;

2° Les *principes* et les *règles* de la grammaire, c'est-à-dire les lois générales qui ressortent de l'examen des faits particuliers de la langue ;

3° Les *exercices* d'application et d'invention, exercices qui se feront soit de vive voix, soit par écrit, partie essentiellement pratique du cours de langue et en même temps excellente préparation à la composition. Dans ces exercices, l'élève devra apprécier chaque pensée exprimée sous le double rapport de la justesse et de la valeur morale.

Plan. — La langue est tout entière dans la proposition. La proposition sera donc le cadre dans lequel nous ferons entrer l'enseignement de toute la langue. « On ne peut bien étudier une espèce de mot (dit l'auteur du » *Projet de programme* de Vaud, p. 34) que dans la phrase où elle est en fonction. C'est pourquoi il faut mener de front la syntaxe et la formologie. » Ainsi l'on ne traitera les diverses parties du discours que dans l'ordre » où les présentera le développement graduel qui conduit de la proposition » la plus simple à la période la plus compliquée. Il faut donc commencer » tout d'abord par une proposition, mais par la proposition la plus simple ; » et, comme il n'y a pas de proposition sans verbe, il faut, dès le premier » jour, aborder le verbe, qui en est la partie essentielle. Cependant il ne » peut pas être question de traiter le verbe d'une manière complète avant » d'étudier les autres parties du discours. Il faudra donc en même temps » examiner les autres espèces de mots qui entreront dans les propositions » simples qui seront présentées aux écoliers. Les verbes seront conjugués » par *propositions* ; mais on se bornera d'abord aux formes les plus faciles » que présente la proposition simple, c'est-à-dire aux temps simples de » l'indicatif, les autres temps et les autres modes du verbe ne seront étudiés qu'au fur et à mesure qu'ils trouveront leur place dans des propositions plus compliquées. Enfin, la conjugaison complète ne viendra que » sur la fin du cours et comme récapitulation. »

C'est d'après ces vues que j'ai élaboré le programme de l'enseignement du français dans les écoles primaires de Neuchâtel. Je reproduis plus loin ce programme, comme pouvant servir de plan général au cours de langue tel que je me le représente.

Système grammatical. — Toute science doit être étudiée dans ses vrais principes. Il n'en coûte pas plus à l'enfant d'apprendre le vrai que le faux ; l'erreur reçue peut nous paraître plus simple, parce qu'elle nous est plus familière ; mais l'enfant, libre de tout système ou idée préconçue, n'est pas rebelle aux vérités nouvelles, parce que ces vérités ne viennent point s'achopper dans son esprit à des préventions injustes ou à des préjugés incurables. Enseignons donc à nos élèves les lois du langage telles que la science moderne nous les a fait connaître et non pas telles que la routine des écoles se les représente depuis des siècles. En fait, il n'y a pas deux arithmétiques, l'une pour les savants et l'autre pour les ignorants. Il n'y a pas non plus deux grammaires, l'une pour les enfants et l'autre pour les adultes. Les principes de la grammaire élémentaire sont absolument ceux de la grammaire scientifique ; seulement ils doivent être exposés d'une manière toute différente.

L'exposé qui suit est destiné à faire connaître, dans ses bases fondamentales, le système grammatical que je voudrais introduire dans l'enseignement de la langue à tous ses degrés⁴. Cet exposé est sans doute bien succinct, mais il est aussi complet que possible. J'aurais voulu pouvoir entrer dans les détails, mais cela m'aurait entraîné beaucoup au-delà des limites assignées à un simple résumé analytique. Je dois seulement faire remarquer, en terminant, que si les principes de l'exposé sont rigoureusement applicables à l'enseignement élémentaire de la langue, ce n'est certes pas sous cette forme scientifique qu'ils devront être présentés à des enfants. J'ai essayé de donner en quelques pages toute la synthèse du système pour en montrer la valeur véritable ; ce sera la tâche du cours de langue de mettre ce système à la portée des élèves, en l'exposant de la manière la plus simple et la plus concrète, et d'en élaguer tout ce qui ne répondrait pas directement au but éducatif et pratique que l'on doit se proposer dans l'enseignement élémentaire de la langue maternelle.

C. AYER.

PLAN D'UN COURS GRADUÉ DE LANGUE FRANÇAISE POUR LES ÉCOLES PRIMAIRES
rédigé par M. Ayer, professeur à Neuchâtel.

PREMIER COURS (faisant suite à un cours préparatoire qui comprendrait les exercices d'intuition et de langage). — *Grammaire.* A. Etude de la proposition *simple* : 1^o *incomplexe* : a) à deux termes, sujet et attribut (ex. : l'enfant pleure, l'enfant est petit) ; — b) à trois termes, sujet, attribut

⁴ Parmi les avantages que présente ce système, il en est un que je dois mentionner en passant, c'est que, basée sur les vrais principes de la science du langage, cette théorie grammaticale a résolu le problème tant cherché d'une terminologie uniforme pour l'enseignement de toutes les langues.

(verbe) et complément (le soleil éclaire la terre); — 2° *complexe*, c'est-à-dire renfermant des *modificatifs* ou déterminatifs du nom (Pierre a lu *ce* livre; la *vie de l'homme* est fugitive), ou des *circonstanciels* du verbe (les renards s'introduisent *souvent dans les basses-cours*). Dans ce cadre on fera entrer l'étude des espèces de mots dans leurs formes grammaticales les plus simples : 1° le nom, ses espèces, le genre et le nombre; l'article défini, indéfini, partitif; l'adjectif, sa flexion, accord avec le substantif; le pronom personnel; le pronom interrogatif; le verbe, ses formes à l'indicatif et à l'impératif; la préposition; 2° les pronoms adjectifs (adjectifs déterminatifs); l'adverbe. *Conjugaison* d'un grand nombre de verbes par propositions, d'abord aux temps simples, puis aux temps composés de l'indicatif et de l'impératif. Accord du verbe avec son sujet.

B. *Vocabulaire* : Etude des mots dérivés d'après leurs terminaisons ou suffixes (la cerise, le cerisier); les homonymes.

C. *Exercices d'invention* en rapport avec l'étude de la proposition simple (ex. : *les petits oiseaux mangent...* l'élève doit compléter la phrase).

DEUXIÈME COURS. — *Grammaire*. A. Proposition *composée* : 1° étude de la proposition *subordonnée* (substantive : Je crois *que Dieu existe*; — adverbiale : Pardonnez à vos ennemis, *afin que Dieu vous pardonne aussi un jour*; — adjectivale : Les élèves doivent aimer les maîtres *qui les instruisent*). Et, dans ce cadre, étude de la conjonction subordonnante (*que*); de l'adverbe conjonctif (*avant que, pendant que, sans que, etc.*); du pronom relatif (*qui, dont, etc.*); des formes et de l'emploi du subjonctif et du conditionnel. *Raccourcissement* ou réduction de la proposition subordonnée ou accessoire (Dieu nous défend *de faire le mal*; on apprend *en vieillissant*), et étude des formes nominales du verbe : l'infinitif, le participe, le gérondif. 2° Etude des propositions *coordonnées* (Je pense, *donc* je suis. L'autruche a des ailes, *mais* elle ne peut pas voler), et, dans ce cadre, étude de la conjonction coordinative. *Permutation* des propositions. *Conjugaison* par propositions à tous les temps et à tous les modes.

B. *Vocabulaire* : Les mots composés; étude des préfixes; les familles de mots.

C. *Exercices d'invention* en rapport avec l'étude de la proposition composée.

TROISIÈME COURS. — *Principes de grammaire*. A. *Lexicologie* ou plutôt *formologie*, ou étude des formes grammaticales.

B. *Étymologie française* ou étude du *matériel* de la langue, c'est-à-dire des mots dans leur formation, par dérivation et par composition.

C. *Syntaxe* ou étude des formes et des rapports de la proposition, tant

simple que composée, en insistant sur l'emploi des temps et des modes et sur la ponctuation, dont les règles doivent découler d'une analyse logique digne de ce nom. Comme appendice à ce cours : Synonymes. Locutions vicieuses. Etude élémentaire du langage figuré.



PARTIE PRATIQUE

PROBLÈMES A RÉSOUDRE

Nous donnons ci-après, comme sujets d'exercice, les problèmes d'arithmétique et de géométrie donnés dans les examens d'aspirants au brevet de capacité pour l'enseignement primaire dans le canton de Vaud, examens dont nous avons parlé dans le dernier numéro. Les deux premiers problèmes d'arithmétique ont été donnés aux deux séries d'aspirantes régentes, les autres aux aspirants régents. Nous prions ceux de nos abonnés qui voudraient nous en communiquer leur solution, de l'adresser directement à M. Chappuis-Vuichoud, président de notre Société, à Lausanne, lequel est chargé de la *partie pratique* pour ce qui concerne les *mathématiques*. La solution qui lui paraîtra à la fois la plus rationnelle et la plus simple sera publiée dans le numéro du 15 juin.

A. Arithmétique.

1. Pour l'éclairage d'une rue longue de 560 mètres on dépense 265 fr. 75 c. par mois. Les becs sont placés à 20 mètres de distance, chacun brûle 125 litres de gaz par heure ; ils sont allumés chaque soir 8 $\frac{1}{2}$ heures. — Combien coûtera par mois l'éclairage d'une autre rue, longue de 1050 mètres, les becs étant placés à 25 mètres les uns des autres et brûlant chacun 120 litres par heure, s'ils sont allumés chaque soir pendant 9 heures, le prix du gaz étant de $\frac{1}{3}$ plus élevé ?

2. La chaleur développée par la combustion de 48 livres de houille, équivaut à celle que donne un quintal de bois de hêtre sec. Le quintal de houille coûte 2 fr. 25 c. et le moule de hêtre sec, pesant 24 quintaux, 60 fr. Partant de ces données on demande :

1^o Lequel de ces deux combustibles est le plus économique et dans quel rapport ? (La dépense pour le bois étant 1, que sera celle pour la houille en décimales ?)

2^o Combien on dépenserait pour alimenter pendant un an, avec de la houille, un fourneau qui a consumé 2 $\frac{1}{2}$ moules de bois en 219 jours ?

3^o Quelle économie on ferait chaque année en employant pour ce fourneau le plus économique de ces combustibles ?

3. On a vendu 1200 quintaux de blé à 3 % de bénéfice, 450 quintaux à 5 % de bénéfice, 600 quintaux à 2 $\frac{1}{2}$ % de perte, et 900 quintaux à 1 $\frac{1}{4}$ % de perte. On demande :

1° Quelle est la moyenne du gain ou de la perte pour cent, le prix d'achat ayant été le même pour tout ce blé ?

2° Quel était le prix d'achat par quintal, sachant que le produit total de la vente a été de 38,187 fr. ?

4. Un aubergiste achète, le 1^{er} janvier, pour 10,000 fr. de vin, payable par $\frac{1}{4}$ à 3, 6, 9 et 12 mois, sous condition de pouvoir avancer ou retarder ses paiements moyennant un intérêt ou un escompte (calculé comme l'intérêt) de $4\frac{1}{2}\%$ l'an. D'après ces conditions on demande :

1° Combien il paierait en acquittant sa dette le jour même de l'achat ?

2° Combien il paierait en ne l'acquittant qu'à la fin de l'année ?

3° Quel jour il devrait l'acquitter pour payer exactement 10,000 francs ?¹

B. Géométrie.

1. On commande à un ferblantier un vase de tôle en forme de cône, de 42 centimètres de diamètre intérieur et 28 centimètres de profondeur. On demande :

1° Avec quel rayon il doit décrire l'arc du secteur de cercle devant former ce cône creux ?

2° Combien de degrés doit avoir l'angle de ce secteur ?

3° Combien de pots contiendra ce vase ?

(Le calcul sera fait en prenant $3\frac{1}{7}$ pour le rapport du diamètre à la circonférence.)

2. Un vigneron achète un tas de fumier en forme de tronc de pyramide à bases carrées, dont les côtés ont respectivement 15 et 10 pieds de longueur. La hauteur du tas est de 12 pieds et le prix du fumier de 45 centimes le pied cube. Le transport se fait à char, au moyen d'une caisse de 12 pieds de longueur, 25 pouces de largeur au fond, 35 pouces au-dessus et 15 pouces de hauteur. Au-dessus de la caisse on entasse le fumier de manière à ce qu'il se termine en arrête ayant 10 pieds 5 pouces de longueur et se trouvant à 16 pouces de hauteur à partir du niveau supérieur de la caisse. On demande :

1° Combien il y aura de chars, soit courses à faire ? (La petite quantité restante après le nombre entier de chars sera censée ajoutée au dernier et ne comptera pas.)

2° Combien coûtera le transport, à raison de 1 fr. 50 par course ?

3° Combien le vigneron aura dépensé en tout pour ce fumier ?



CHRONIQUE SCOLAIRE

NEUCHÂTEL. — Le rapport de la commission d'éducation du Locle, que nous avons sous les yeux, nous apprend qu'en dépit de la crise industrielle, on se propose, dans cette localité éclairée, l'érection d'un nouveau bâtiment d'éducation. Mais on voit aussi par ce rapport que la désertion

¹ La substance de ces quatre problèmes, modifiés ou augmentés, a été tirée du recueil en trois petits volumes de M. Romieux, professeur de mathématiques à Genève, dont nous ne pouvons que recommander les ouvrages à nos lecteurs. — Les problèmes de géométrie sont de notre président susnommé.

des cours, au moment où les élèves commencent à faire des progrès sérieux, est fatale à l'école industrielle. « Cela n'est pas propre, dit l'auteur » du rapport, à soutenir le courage des maîtres. » Et cependant l'école industrielle du Locle met les élèves à même d'entrer dans les écoles supérieures. Un élève de cette école a été reçu à l'Académie de Neuchâtel dans la section de pédagogie.

A l'école sont joints un musée et une bibliothèque. Cette dernière s'est enrichie de 139 volumes cette année. 403 élèves des deux sexes ont fréquenté l'école industrielle; les écoles primaires comptent 882 élèves des deux sexes également. Les écoles de quartiers comptent 342 enfants. La plaie de ces écoles est la fréquentation défectueuse. Les écoles enfantines comptent 253 élèves. Une décision importante a été prise à l'égard des écoles enfantines. C'est de réduire à cinq heures par jour le temps de l'école pour les enfants. L'école s'ouvre à deux heures au lieu de une. Tout éducateur ne peut qu'applaudir à cette réduction humaine et large. Cinq heures de classe, c'est encore beaucoup trop pour de petits enfants. Mais nous pensons que les trois heures du matin ne sont pas consécutives; qu'il y a un repos et que les jeux alternent avec les leçons. Les principes de la pédagogie fondés sur l'hygiène l'exigent ainsi. Mais il y a encore bien des préjugés à combattre à cet égard, bien des esprits à redresser. Outre toutes les écoles dont nous venons de parler, il y a encore au Locle des écoles d'apprentis fréquentées par 96 garçons et 77 filles, en tout 173 élèves; il a été établie une classe d'apprentis dans chacune des écoles de quartier. — Le nombre total des élèves des écoles est de 4504.

— Le directeur de l'institut des Billodes, M. Tauxe-Huguenin, nous écrit pour nous remercier des lignes que nous avons consacrées à l'établissement qu'il dirige et joint à ses remerciements la rectification suivante :

« Ainsi que vous pouvez vous en assurer par le compte-rendu, l'élève qui a un *très bien* de sa maîtresse reçoit par semaine : *cinq* centimes dans la 3^e classe, *dix* dans la 2^e et *quinze* dans la 1^{re}. Le *prélèvement* d'une *légère finance* pour habillement n'a pas lieu pour les enfants de la 3^e classe; raisonnable autant que juste, il fait comprendre à l'enfant, *déjà chez nous*, le prix du travail et le besoin de l'économie : plus tard, elle verra *par elle-même* que non seulement *il faut savoir gagner*, mais encore dépenser à propos.

» Je vous le dirai ouvertement, M. le rédacteur : je désirerais de tout mon cœur que ces principes fussent exactement observés et dans les établissements d'éducation destinés aux pauvres et dans toutes les familles. »

JURA BERNOIS. — M. Deroche, instituteur secondaire à Liestall, a été élu professeur au progymnase de Neuveville. M. Deroche est, à tous égards, un des meilleurs élèves de l'Ecole normale de Porrentruy, dont il a suivi les cours lorsque cet établissement était dirigé par M. Daguet.

Delémont. — Une école secondaire de filles va s'ouvrir à Delémont. La commune a voté un subside de 2,945 francs pour 6 ans. Les élèves paieront 25 francs par an, sans compter 5 francs d'entrée et 2 francs pour les promotions.

BALE-CAMPAGNE. — Le conseil exécutif a été chargé de faire une enquête sur le travail des enfants dans les fabriques. Il est arrivé à des résultats bien tristes. Le nombre des enfants qui devraient fréquenter les écoles et qui sont employés dans les fabriques est de 300. On les fait travailler

de 14 heures et demie jusqu'à 14 heures par jour. On les astreint même, dans certaines fabriques, au travail de nuit et cela pendant 10 heures.

Un projet de loi s'élabore à ce sujet.

ARGOVIE. — M. Théodore de Halwyl, bien connu par son dévouement patriotique et son amour pour les arts, vient de faire cadeau aux écoles argoviennes de 1,000 exemplaires du grand ouvrage, en 4 volumes, qu'il a publié sous ce titre : *La Morale chrétienne*.

M. de Halwyl espère, par la propagation de ce recueil, contribuer à répandre la connaissance de la langue française, en même temps que favoriser l'éducation intellectuelle et morale de la jeunesse de son pays. Le Conseil d'Etat d'Argovie a exprimé au généreux donateur sa vive gratitude et pris les mesures propres à assurer la réalisation du vœu manifesté par M. de Halwyl.

— Un ressortissant de ce canton vient de mourir à Zurich, et laisse la plus grande partie de sa fortune (200,000 fr.) à la ville d'Aarau pour la construction de nouveaux bâtiments d'école.

UNDERWALD (*le Bas*). — Le landrath ou Grand Conseil de ce demi-canton a voté à l'unanimité la proposition du landaman Kayser, de décerner une médaille d'or à M. le curé Niederberger, pour les services rendus par cet ecclésiastique dévoué aux maisons d'orphelins, écoles et hôpitaux, en faveur desquels M. Niederberger a recueilli la somme de trente mille francs.

GLARIS. — M. Rœbler, instituteur secondaire, connu et estimé, a résigné ses fonctions après un exercice de quarante ans. Il est suivi dans sa retraite par les vœux et la reconnaissance de ses nombreux élèves et de leurs familles, sentiments que M. le pasteur Freuler s'est chargé de lui exprimer. Mais c'est là probablement tout ce qu'il emportera après 40 ans de bons et de loyaux services. Nous l'avons dit plus d'une fois et nous ne nous lasserons jamais de le redire. C'est trop peu, surtout si on a une famille. « Songez à ma femme et à mes enfants, » disait Arnold de Winckelried mourant. Que de pauvres instituteurs, depuis le sous-maître jusqu'au professeur des plus hautes écoles, pourraient en dire autant ! Ils ne meurent pas pour la patrie comme Winckelried, mais ils ont vécu et travaillé pour elle. Il y a là une lacune dans nos institutions qu'une démocratie progressiste a le devoir de combler par une pension de retraite, sans préjudice d'une augmentation successive et progressive que, par parenthèse, nous n'appellerons pas une *haute paie*, terme mal à propos introduit dans le langage scolaire ; car c'est un terme soldatesque et qui sent plus l'assaut ou la bataille que l'école.

APPENZELL. — M. le pasteur Heim, dont nous avons annoncé dernièrement le rapport sur l'*Exposition scolaire de Paris* qu'il a adressé à la Commission de l'instruction publique de son canton, a eu l'obligeance de nous en envoyer un exemplaire. Nous en rendrons compte prochainement.

L'assemblée générale des instituteurs de ce demi-canton a dû se réunir le 14 mai à Rehetobel sous la présidence de M. le pasteur Eugster et entendre la lecture d'un rapport de M. l'instituteur Gmünder d'Hérisau sur la question importante que voici : Quelle est la position de l'instituteur en regard des diverses tendances religieuses qui se font jour actuellement ?

FRANCE. — L'exposition scolaire de Paris a mis à la mode les expositions de ce genre. Elles s'organisent et se multiplient dans les départements.

— L'enseignement agricole est aussi en progrès. A l'Ecole normale de Périgueux, les élèves-maîtres reçoivent une leçon théorique par semaine, et il y a chaque mois deux promenades agricoles. Des professeurs ambulants d'agriculture et d'horticulture parcourent les départements. — Les bibliothèques scolaires et les bibliothèques populaires vont aussi en progressant. De grands efforts se font jusque dans la Corse pour améliorer les mœurs vindicatives et paresseuses de ce peuple franco-italien. Une Ecole normale d'institutrices va s'ouvrir prochainement dans l'île.

WURTEMBERG. — On appelle chaque année un certain nombre d'instituteurs à Hohenheim pour y suivre un cours d'agriculture théorique et pratique. (*Journal d'agriculture de la Suisse romande.*)

PRUSSE. — La société d'agriculture de la Prusse rhénane compte plus de 18,000 membres, qui sont répartis en 60 sections ou sociétés locales. Cette société fait donner dans 84 écoles un enseignement agricole; elle possède un laboratoire chimique pour les analyses et elle a deux professeurs ambulants qui parcourent les différents districts, les examinent sous le point de vue de l'agriculture et y font des conférences fréquentées par 150 à 200, quelque fois même par 400 à 500 personnes. La Prusse rhénane a environ trois fois autant d'habitants que le canton de Berne.

Le Rédacteur en chef, Alex. DAGUET.

ANNONCES

En vente à la librairie S. BLANC, Escaliers-du-Marché, 23, à Lausanne :

Cours d'études des écoles primaires (maître) par J.-J. Rapet, un fort vol. grand in-8, cart. 4 fr.

Le même, partie de l'élève, en 1 vol. in-12, 1 fr. 50, ou en 12 cahiers cart. de 20 c. chacun.

Cours complémentaire (maître) par le même, 4 fr.

Cours complet d'arithmétique, par Rivail, disciple de Pestalozzi, un vol. cart. 2 fr.

Petite histoire de la Suisse, par J. Matthey, 4^{me} édition, un vol. in-12, cart. 70 cent.

Petite grammaire des écoles primaires, par S. Blanc, 2^{me} édit. cart. 60 c.

Sous presse, pour paraître au mois de juin :

La 5^{me} édition de l'Histoire biblique des écoles et des familles.

Cours de dictées, par A. Clément-Rochat.

CHEZ LE MÊME : Plumes à réservoir, doublement cémentées, moyennes, fines, extra-fines, la boîte 2 fr.

AVIS. On peut se procurer, en s'adressant *franco* à M. ESTOPPEY, gérant de l'*Educateur*, à Lausanne : 1° Les années 1865, 1866 et 1867 de ce journal, formant trois beaux volumes, de 400 pages chacun, brochés, au prix de 6 fr. pour un seul volume et de 16 francs les trois ensemble ; — 2° Le *Congrès scolaire de Fribourg*, soit le Rapport sur la deuxième session de l'assemblée générale des instituteurs de la Suisse romande, réunis le 6 août 1866, publié par décision de l'assemblée. Brochure de 72 grandes pages compactes. Prix 75 centimes.

LAUSANNE. — IMPRIMERIE J.-L. BORGEAUD, ÉDITEUR